Le FCC - où sommes-nous ?

Il y a presque une année, le 31 mars 2025, le CERN présentait l'étude de faisabilité de son projet de FCC. Malgré ses plus de mille pages, elle présente de nombreuses lacunes. Noé21 et d'autres associations suivant le dossier l'ont qualifiée d'*étude de non-faisabilité*. La quantité de verbes au conditionnel et de formules trahissant un manque de certitudes *("future innovative R&D efforts", "still in the early stages", "studies remain to be done for a complete validation", "will be detailed in the next phases of the project", "is proposed for further studies", "have not yet been determined", etc., etc.)* justifient ce qualificatif. Et de nombreux sujets cruciaux tels que l'impact climatique, les risques géologiques de dommage aux nappes phréatiques et à la circulation des eaux souterraines, l'évacuation des matériaux d'excavation, les répercussions socioéconomiques dommageables, ne sont traités que partiellement ou pas du tout. Ces éléments sont pourtant indispensables pour que la concertation promise par nos autorités permette une véritable pesée des intérêts. Sans eux, le débat ne serait qu'une farce.

Mais où en est la concertation promise pour 2026 par les autorités fédérales et cantonales ? Pour le moment, nous savons qu'elle a été confiée au CERN (!) qui travaille avec une agence de relations publiques. Le processus devrait prendre place entre le mois de juin et le mois de septembre, c'est-à-dire largement durant les vacances ! Il sera chapeauté par des personnes connues pour leur intégrité. Autrement, toujours pas de calendrier, toujours pas de documents, aucune vision du périmètre de l'opération.

Nous déplorons la façon dont, sur ce projet, nos autorités se déchargent de leurs responsabilités.

- Le Canton a prié la Confédération de se doter d'un plan sectoriel pour le FCC, privant ainsi les autorités cantonales et les chambres fédérales d'outils pour se faire entendre.
- Les autorités fédérales ont accordé le droit d'expropriation au CERN, une organisation internationale européenne. Du jamais vu !
- L'organisation du débat public à est confiée au CERN lui-même.

Noé21 et ses amis de Co-Cernés et Co-Cernés-Suisse ont lancé le débat depuis longtemps. Malgré des moyens extrêmement limités, ils ont pu informer de larges couches de la population, en France et en Suisse.

Nos exigences :

- Le débat public doit permettre une pesée réfléchie des intérêts entre les aspects positifs et négatifs du projet.
- Tous les aspects du projet, y compris sa pertinence dans le contexte actuel de crise climatique et d'effondrement de la biodiversité, doivent pouvoir être abordés.
- Le débat public doit clairement permettre de constater si, dûment informée, la population souhaite ou non la réalisation du projet.

Noé21 poursuit sa campagne d'information en collaboration avec ses organisations amies. Actuellement nous alertons les parties prenantes, communes et personnes privées, des risques auxquels le projet les expose, et les invitons à s'y opposer si elles les jugent trop importants.

Depuis mars 2025 nous avons mené ensemble avec Co-Cernés et Co-Cernés Susse une bonne vingtaine de présentations-débats, surtout en France-voisine.

Parallèlement, nous examinons la situation légale : les procédures sont-elles correctement appliquées, les droits des riverains et communes sont-ils respectés ?

Et voici la liste des 16 présentations du FCC par Jean-Bernard Billeter, notre activiste infatigable.
Les manifestations étaient le plus souvent organisées par nos amis de CoCernés-France et CoCernés-CH.

Annemasse 2x
Annecy 2x
Cercier
Choulex
Collonges-Bellerive
Evires
Genève (Alternatiba Jeunes Verts)
Groisy
La Roche sur Foron
Le Grand-Saconnex
Marlioz
Presinge
Reignier
St-Julien

plus diverses associations, librairies...